

## **Le projet audacieux de déploiement Internet haute vitesse de la MRC d'Antoine-Labelle reçoit un appui financier gouvernemental de 26 millions \$.**

Mont-Laurier, 29 novembre 2017 – C'est avec une grande fierté que la MRC d'Antoine-Labelle a appris, le 27 novembre dernier, que son projet de déploiement de fibre optique avait été retenu dans la cadre des programmes « Brancher pour innover » et « Québec Branché ». Les gouvernements fédéral et provincial ont annoncé une contribution totale de 26 M\$ spécifiquement pour le projet «Brancher Antoine-Labelle», dont le coût total s'élève à 47 M\$. La population d'Antoine-Labelle aura enfin accès à une connexion internet répondant à ses besoins et à prix comparables à ceux des centres urbains.



À la grande satisfaction de la MRC, la totalité des sommes demandées aux deux paliers de gouvernement, soit 13 M\$ chacun, a été accordée. La MRC fournira pour sa part 19 M\$ grâce à un règlement d'emprunt représentant une taxe annuelle d'environ 100\$ par immeuble, sur 20 ans, portée au compte à partir du moment où l'infrastructure sera construite devant l'immeuble. La MRC a consulté sa population à deux reprises en 2017 à ce sujet et a reçu les appuis escomptés pour aller de l'avant avec le projet. La MRC a démontré que malgré l'augmentation de taxes, des économies globales sont à prévoir grâce aux tarifs d'abonnement projetés très avantageux. Les 2 millions restant seront assumés par l'entreprise qui opérera le réseau de la MRC, soit la coopérative de solidarité de télécommunication d'Antoine-Labelle.

« Ces investissements permettront aux citoyens, aux institutions et aux entreprises de la région d'avoir une connexion Internet adéquate pour les décennies à venir et ainsi profiter des avantages et opportunités qu'offre l'accès au réseau informatique mondial. Le réseau de fibre optique sera déterminant pour le développement économique, social et culturel de la région et aura un impact positif majeur sur l'occupation dynamique du territoire », a déclaré le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle, Gilbert Pilote.

« Entre août 2016 et mars 2017, nous avons travaillé d'arrache-pied pour monter un projet d'envergure qui allait répondre aux besoins actuels et futurs de la population et des entreprises. De longues heures de travail ont été nécessaires pour raffiner le projet jusqu'à la version soumise aux programmes gouvernementaux, dont nous sommes extrêmement fiers. Aujourd'hui, c'est donc avec une immense joie que nous constatons que les gouvernements du Canada et du Québec ont aussi reconnu la valeur de ce projet et ont choisi de le soutenir », a ajouté Mme Mylène Mayer, directrice générale de la MRC.

Rappelons que le projet « Brancher Antoine-Labelle » consiste à déployer 1 900 km de fibre optique sur l'ensemble du territoire municipalisé de la MRC pour desservir jusqu'à 16 478 foyers et commerces. Ainsi, 97,5 % des 16 901 foyers et commerces n'ayant actuellement pas accès Internet haute vitesse pourront bénéficier d'une connexion allant jusqu'à 150/60 mbps.

Grâce à cette contribution financière, l'échéancier du projet est maintenu. La MRC a d'ailleurs lancé cette semaine un appel d'offres public pour retenir les services professionnels en gestion de déploiement de réseau de télécommunication. Les premiers relevés terrains et la planification détaillée du déploiement du réseau pourront être faits durant l'été 2018 afin que la construction du réseau débute dès l'automne 2018. Le déploiement du réseau est prévu entre l'automne 2018 et le printemps 2021, mais l'ordre des secteurs de déploiement ne sera connu qu'après les relevés d'ingénierie de l'été 2018.

### **Une valeur ajoutée : le volet coopératif**

Afin de maximiser les retombées locales et régionales, le conseil des maires de la MRC a choisi de confier l'opération du réseau à une coopérative de solidarité, dont la création est en cours. Avec, à termes, une dizaine de milliers de membres visés, la coopérative aura un impact majeur dans la région. En plus d'incarner les valeurs de l'économie solidaire, cette coopérative comptera une quinzaine de membres travailleurs pour une masse salariale de plus de 1 M\$ annuellement. Cet aspect coopératif du projet a permis à la MRC de se démarquer positivement dans le cadre des programmes gouvernementaux.

L'assemblée générale d'organisation de la coopérative aura lieu le 11 décembre 2017. L'année 2018 sera principalement consacrée à la création de l'entreprise pour qu'elle soit en mesure de brancher les premiers membres à partir du printemps 2019.

### **Les prochaines étapes avant de pouvoir s'abonner aux services**

Il faudra attendre que la fibre optique soit déployée dans son secteur avant de pouvoir bénéficier des services de la coopérative. La population et les entreprises concernées seront informées par la coopérative lorsque des possibilités de branchement dans leur secteur seront possibles. Rappelons qu'aucun membre ne pourra avoir accès aux services d'Internet haute vitesse, de téléphonie et de télévision offerts par la coopérative avant le printemps 2019.

Ce projet audacieux aurait été beaucoup plus complexe à réaliser sans le support du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada. La MRC d'Antoine-Labelle tient à remercier chaleureusement la vice-première ministre du Québec, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, et ministre responsable de la Stratégie numérique, madame Dominique Anglade et le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, l'honorable Navdeep Singh Bains. La MRC tient aussi à remercier le support et la détermination de M. David Graham, député fédéral de Laurentides-Labelle et de M. Sylvain Pagé, député provincial de Labelle, qui ont été des ambassadeurs exemplaires du projet ainsi que leur attaché politique respectif, M. Luc Lefebvre et Mme Laurence Tardif, de même que Mme Vicki Énard, attachée politique de la Ministre des Relations internationales et de la Francophonie et Ministre responsable de la région des Laurentides, Mme Christine St-Pierre.

La MRC d'Antoine-Labelle désire aussi remercier les maires et mairesses des dix-sept municipalités de la MRC qui ont su s'allier pour bâtir un projet qui fait aujourd'hui notre fierté ainsi que tous les citoyens et citoyennes qui ont soutenu le projet. La MRC tient aussi à remercier le CLD d'Antoine-Labelle, la Commission scolaire Pierre-Neveu ainsi que tous les membres du comité de travail Internet haute vitesse pour leur précieuse contribution au projet, Patrick Duguay et Sébastien Archambault de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL) pour le soutien quant au volet coopératif du projet, les membres du comité provisoire de la coopérative et tous les autres partenaires, institutions et organismes qui ont participé de près ou de loin de faire avancer ce projet. M. Pilote et l'ensemble des maires et mairesses tiennent finalement à adresser un remerciement tout spécial à Mme Mylène Mayer, directrice générale de la MRC, à M. Kaven Davignon, directeur adjoint et à Mme Christine Gonthier-Gignac, chargée de projet IHV, qui ont coordonné ce projet avec professionnalisme et acharnement.

Pour plus d'informations, visitez la [page Facebook de la MRC @mrcantoinelabelle](#), le [site web de la MRC](#) ou le site web de la coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle ([www.ctal.ca](http://www.ctal.ca)).

-30-

Source : Mylène Mayer

Directrice générale, MRC d'Antoine-Labelle

[m.mayer@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:m.mayer@mrc-antoine-labelle.qc.ca)

819-623-3485 poste 101